



## **Communiqué de Presse du 9 octobre 2015**

### **«Pôle hospitalier parisien à Saint-Ouen-sur-Seine : 150 mètres de plus pour ne pas avoir 1200 logements de moins !»**

***Les élus de la ville de Saint-Ouen-sur-Seine se sont prononcés le 28 septembre dernier, à l'occasion du conseil municipal, pour l'implantation du pôle hospitalier et universitaire de Paris, mais à 150 mètres de la parcelle ciblée par l'APHP dans la ZAC des Docks, afin de permettre de préserver les 1200 logements et le collège, qui doivent être lancés en 2018.***

A l'occasion du conseil municipal du 28 septembre 2015, les 33 élus de la majorité municipale se sont prononcés pour l'implantation sur la ville, du pôle hospitalier parisien devant regrouper Bichat et Beaujon ainsi que la faculté de médecine Paris Diderot, mais sur une parcelle située à 150 mètres de la parcelle identifiée initialement par l'APHP et qui accueille actuellement le parc d'activités Valad.

Dès les premiers contacts, il y a près d'un an, la ville de Saint-Ouen, comprenant la volonté de l'APHP de trouver un lieu d'implantation dans le quartier des Docks, qui soit proche des nouvelles stations de la ligne 14, a proposé de travailler sur le Parc d'activités Valad situé juste à côté de l'emplacement identifié initialement par l'APHP et qui n'est pas inclus dans la ZAC des Docks.

Si l'arrivée d'un hôpital peut présenter des avantages évidents pour la ville, à l'emplacement ciblé par l'APHP, il engendrerait de fait une rupture urbaine majeure dans la ville, séparant le projet des Docks en deux.

« La parcelle identifiée par l'APHP supprimerait 1200 logements, au moment où l'Etat demande aux maires d'île de France d'être des maires bâtisseurs pour faire face à la crise du logement, il y a une logique qui m'échappe » s'interroge William Delannoy.

L'implantation du pôle hospitalier sur le site ciblé par l'APHP aurait aussi des conséquences dramatiques sur l'équilibre financier de la ZAC portée intégralement par la ville et obligerait à mettre à l'arrêt pendant plusieurs années, l'aménagement de cette friche industrielle de 100 hectares. Un ralentissement que ne comprendraient pas les 2000 nouveaux habitants des Docks installés cet été.

Le parc Valad est situé à seulement 150 mètres de l'emplacement initialement ciblé par l'APHP (2 minutes à pieds), mais permet de préserver 1200 logements aux portes de Paris ... Voilà l'enjeu prioritaire de la ville de Saint-Ouen.